

La partie des Prussiens a été aussi assez considérable pour empêcher tout retour à la place et tout ravitaillement des bateaux, mais l'ordre fut donné que tous les officiers seraient déportés à l'abordage de la ville.

Le gouverneur de la forteresse de Rastadt se nomme Tiedemann. La garnison est de 4,000 hommes. Mieroslawski avait quitté la forteresse avant que les troupes prussiennes l'eussent encerclée. On ne savait encore rien dans Rastadt des proclamations du général prussien. Le parlementaire n'avait pu parler qu'à Tiedemann. Le bourgmestre Zaklinger avait désiré s'entretenir avec lui à l'hôtel-de-ville mais Tiedemann l'avait menacé de lui lancer la tête d'un coup de sabre s'il osait lui dire un mot. Il a dit que cette affaire regardait exclusivement l'autorité militaire.

BAVIERE.

Le 10 juillet a dû paraître l'ordonnance relative aux élections pour la prochaine diète. Les élections du 1^{er} degré devaient avoir lieu le 17 juillet et celles des députés le 23 du même mois.

M. le ministre von der Pföldten est de retour à Munich.

LL. MM. ont quitté Ratisbonne le 8 de ce mois pour continuer leur route pour Bamberg.

La proclamation suivante a paru le 5 juillet :

Barbara.

Vous avez été des graves motifs qui aient force de dissoudre la chambre. Vous avez été si déplorables avec moi la triste nécessité de procéder à cette mesure dans un moment où le concours digne et loyal des chambres aurait pu vous rendre heureux une maintenue question difficile et avancer plus rapidement le résultat de l'affaire. Mais, aussi, quelle prospérité pour l'ordre et l'État, lorsque l'on a réussi à empêcher, à toutes les sécessions d'un parti criminel, qui a renoué avec l'indignation la trahison de quelques hommes de ce parti, et qui m'a toujours démonté, et recouvert envers nous, la confiance de nos amis et de nos partis de mai, les amours d'Emmich et d'Altona, les plus sincères et les plus cordiales, un véritable écouteur des paroles que lui adresse son roi dans un moment où le sort de la patrie va être résolu entre les mains de ses représentants.

Il résulte de ces événements la dissolution et la réunion d'une nouvelle représentation, et il est le plus sûr honneur de la liberté et du honneur des deux peuples, comme le plus solide appui des trônes, reconnaît la nécessité de convoyer les chambres le plus tôt possible, et n'a pas de doute que l'Assemblée, sous la rapport de ses intérêts, qui fait le succès immédiat de nos nouvelles élections.

S'ilズ hommes qualifiés de ces élections veulent remplir leur grande tâche, il faut qu'ils aient véritablement le sentiment du droit et de la légale, et non de la force, et que cette grande modération et cette sagesse des deux chambres, qui sont nées de la mort-nécessaire, et qui sont destinées à servir de garde-fous au bonheur des deux peuples, soit le plus sûr garant de la paix et de la sécurité de nos deux royaumes. Mais de même que je reconnais que ma tâche est de faire le bonheur des deux peuples, de même j'ai le droit d'exiger que mes intentions soient fidèlement et énergiquement secondées par eux que la loi appelle à concourir avec elles. Je suis donc dans l'obligation de l'appeler à faire tout ce qui sera nécessaire pour assurer la paix et la sécurité de nos deux royaumes, et pour empêcher les révoltes ou les révoltes contre la force, dont la dissolution doit adoucir le résultat.

Bavaria! Votre roi tient les promesses qu'il vous a faites! La liberté et la législation ne seront pas de vain mot; apprendrez à connaître et respecter les droits de l'homme, et le droit de la voie publique de nos deux royaumes. Mais de même que je reconnais que ma tâche est de faire le bonheur des deux peuples, de même j'ai le droit d'exiger que mes intentions soient fidèlement et énergiquement secondées par eux que la loi appelle à concourir avec elles. Je suis donc dans l'obligation de l'appeler à faire tout ce qui sera nécessaire pour assurer la paix et la sécurité de nos deux royaumes, et pour empêcher les révoltes ou les révoltes contre la force, dont la dissolution doit adoucir le résultat.

Münich, le 4 juillet 1849.

MARQUISÉ.

De Kleinschmid, le docteur Anchenderer, le docteur Ringelmann, Dr. Lüder, Dr. Zschütt.

ITALIE.

ROMÉE.

Nous avons des détails sur les dernières actes du gouvernement romain et de l'Assemblée. C'est, comme on se le rappelle, dans la nuit et dans la matinée du 30 juin, de deux à quatre heures, que les troupes françaises ont emporté d'assaut et par une double attaque le bastion de la porte Saint-Pancrace. On a bessie de bien constater l'importance militaire du fait pour se rendre compte du découragement qu'il a causé tout à coup parmi les défenseurs de Rome.

Le bastion était fortifié à sa gorge et relié par un retranchement à la ville maillée, laquelle était soutenue en arrière par le fort de Montrio. Sept pièces de canon chargées à mitraille battaient sur le débouché de la brèche, laquelle était en outre défendue par une profonde coupe.

Dans les jardins avoisinans, des pavillons et des maisons crénelées flanquaient les abords

intérieurs du bastion et du retranchement. Douze à cent hommes occupaient ce redoutable bastion et ses défenses accessoires; les assaillants avaient à subir des feux qui croisaient de toutes parts. Il était permis aux Romains de se fier à leurs positions et de regarder comme peu probable qu'on pût les emporter d'embûche.

Cependant tous les obstacles ont été abordés de front; ils ont été franchis à la hâte avec un élan et une rapidité extraordinaire par les deux colonnes d'attaque, composées chacune de trois compagnies d'élite seulement, non compris les réserves qui suivaient pour les soutenir au besoin. Le bastion, les canons, le retranchement étaient attaqués à bras de fer, par les masses, les masses crénelées étant enlevées par coups de fusil et prises sous une fusillade à bout portant, et l'armée française s'expansait par le péril et les difficultés de l'assaut et par l'assaut de la résistance, venait de frapper par un coup assez terrible que désigna Bienvielle, le musicien français plongeant sur les abords intérieurs de la porte Saint-Pancrace, et par la prise du nouveau bastion l'on possédait le point culminant de l'œuvre. Bientôt on allait s'étendre de l'autre côté, jusqu'à la porte Porte, au bord du Tibre inférieur. Terribles par l'audace et la vigueur de l'assaut, et par la carnage qu'il avait entraîné la chaîne du combat, les soldats romains de toute origine refusaient de défendre plus longtemps le Janicule, redoutant pour la nuit suivante un nouvel assaut, et les chefs éprouvaient les appréhensions de leurs soldats. A six heures du matin il évacua le Janicule, et l'on ramena les troupes dans la rive Longara, qui est la grande rue du quartier Transvestra, située au pied du Janicule, et fortifiée barriquée.

La garde civique était depuis plusieurs jours mécontente de ce qu'on la désemparait directement en lui ôtant ses futs à percussion pour les remplacer par des fusils hors de service. Elle était inconteuse aussi de l'arrogance des soldats de Garibaldi qui arrêtaient dans la rue les gardes civiques pour leur forcer d'aller travailler aux charançons et faire le coup de fusil au rempart, cette garde étant par son institution destinée au service intérieur. Plusieurs batteux étaient convenus de résister ouvertement aux garibaldiens (*Garibaldini*). Dans un des quartiers de Rome, la garde civique avait rendu l'entrée de ce quartier à des patrouilleurs de la troupe de Garibaldi qui venaient pour enlever des armes et des hommes. Enfin l'animosité augmentait de part et d'autre et menaçait de dégénérer en guerre civile.

C'est au milieu de ces circonstances éminemment critiques que l'Assemblée romaine avait à délibérer le 30 juin, le jour même de l'assaut. Quelques députés exposent l'avis fait des affaires et l'on interroge le gouvernement. Le trinumvir Mazzini vient que l'on a éprouvé un échec et que les rapports des généraux signalent un péril, mais il ne pense pas qu'on soit réduit à capituler, et il demande que du moins on suspende tout décision jusqu'au lendemain. Le général Tarolucci prend la parole. Il dit que les soldats, décimés par le feu et par la balafonnière, sont harassés par des fatigues et des veilles excessives sous une chaleur accablante. Il a à la rame des généraux, et spécialement ceux de Garibaldi, et leur tenu ne laisse plus d'espoir de prolonger la résistance. Il faut épargner à Rome de grands dégâts.

L'Assemblée incline visiblement à cette opinion, mais Mazzini propose qu'avant de voter on entende le général Garibaldi sur les moyens de défense que restent encore. Garibaldi est mandé au sein de l'Assemblée. Au bout d'une heure il paraît à la tribune, et il faut se retirer sur la rive gauche, s'y retrancher fortement, faire toutes ses postes, armer de canons les bastions du Saint-Esprit, tenir ferme en même temps dans la citadelle Saint-Pierre et dans les remparts de la cité Leonina, c'est-à-dire dans le quartier de Saint-Pierre et du Vatican.

On objecte à ce plan de défense qu'il exigerait des travaux énormes, que le temps manque, que c'est d'arrêter sur la ville même la guerre, qui jusqu'à présent ne se livrait que dans ses faubourgs, et qu'enfin il y avait pas à compter avec des harcèlements lorsque des bastions d'une extrême solidité n'avaient pas arrêté les Français.

Le nouveau plan de défense proposé par Garibaldi était réellement très soutenable; mais pour l'exécuter il aurait fallu sacrifier sans égard la ville de Rome et ses monuments, il aurait fallu surtout que la population entière fut bien fermement déterminée à faire affronte jusqu'à mort, comme les chefs avaient résisté jusqu'à alors.

Le nouveau plan de défense proposé par Garibaldi était réellement très soutenable; mais pour l'exécuter il aurait fallu sacrifier sans égard la ville de Rome et ses monuments, il aurait fallu surtout que la population entière fut bien fermement déterminée à faire affronte jusqu'à mort, comme les chefs avaient résisté jusqu'à alors.

au contraire, soldats et citoyens, étaient presque unanimes pour terminer enfin une lutte qui ne passionnait plus personne.

L'Assemblée a donc fini par voter la rédaction, en chargeant le trinumvir de l'exécution de ce décret. Mais Mazzini a hautement rejeté un semblable mandat. « Ma conscience, a-t-il dit, s'oppose à ce que je me charge de communiquer votre décret au général Oudinot. L'état, votre mandataire comme triomvir pour défendre la République et Rome, l'acte que vous avez voté change mon mandat. Je me sens libré de démissionner, et je le résigne entre vos mains. » Ses deux collègues, Saffi et Armellini, suivent son exemple, et vont également démissionner. L'Assemblée a nommé alors un nouveau trinumvir composé de MM. Saliceti, président de l'Assemblée, Mariani et Calandrelli, commandant de l'artillerie. Ce dernier est l'habile officier dont nous avons déjà parlé, et qui a dirigé l'artillerie romaine avec beaucoup de talent pendant tout le cours du siège.

Le nouveau gouvernement a fonctionné pendant trois jours, jusqu'à l'entrée des Français. Il avait élevé des présentes pour le général en chef ne pouvait admettre. Voici en effet, les conditions qu'il pretendait mettre à la reddition de la ville : 1° le général Oudinot ne s'imposerait pas dans politique à l'armée romaine; 2° l'armée romaine ferait le service conjointement avec la troupe française; 3° la garde civique est maintenue sous son institution primitive; 4° corps francs seront établis dans des cantonnements désignés par le général Oudinot. »

Il fut impossible de s'entendre avec la députation présidée par M. Sturbinetti, sécessionniste, sur la forme, dignité, et date de l'entrée de l'armée française dans la ville. Enfin, dans la soirée du 1^{er} juillet, la municipalité prit sur elle de faire ouvrir tous ports aux troupes françaises, et la ville de Rome s'est trouvée ainsi occupée sans conditions.

PRÉMONT.

D'après le *Carrière-Mercantile* du 13 juillet, les négociations de la paix avec l'Autriche interrompus pour quelque temps, ont été repris. Le gouvernement autrichien a abandonné ses prétentions; les dernières conditions proposées sont plus modérées, sans être toutefois acceptables. La question commerciale est toujours la plus embarrasante.

Cependant le gouvernement piémontais doit hâter la conclusion de la paix avant l'ouverture des chambres pour pouvoir pourvoir à leur ratification le traité même et rétablir le gouvernement sur des bases solides et inébranlables.

Le roi Victor-Emmanuel est rétabli; il habite la villa de Moncalieri.

Les nouvelles de Rome ont beaucoup impressionné la population de Turin.

TOSCANE.

Il est question de trois mesures importantes qui régularisentraient la presse, la garde nationale et la police. Les finances toscanes s'améliorent de peu; les caisses publiques ont fait plusieurs recouvrements considérables. La circulation monétaire dans la capitale et les provinces prend chaque jour plus d'activité. On a fait des grandes économies dans les ministères de la guerre, de l'intérieur et des finances. Le rendement des douanes est également en progrès.

BANEMARK.

La nouvelle de la défaite par les Danois des troupes de l'empire qui faisaient le siège de l'île de Bornholm est confirmée. L'armée allemande a perdu tout son artillerie; on a fait un total de 1,800 prisonniers.

ESPAGNE.

Le bruit a couru que la Reine devait signer une ordonnance royale qui confirmerait le portefeuille des finances à M. Salamanca. Ce bruit, s'il n'est faux, est aux moins préoccupant.

PAYS-BAS.

La seconde chambre des états-généraux est convoquée pour le 10 juillet pour présenter ses travaux.

MOUVEMENT DU PORT.

BATEAUX À VAPEUR.

ARRIVÉES du 24 juillet.

GALATZ. Bateau à vapeur autrichien, *Conte-Szemeré*, cap. F. Federico, avec march. divers, group. et passagers.

SMYRNE. Bateau à vapeur ottoman, *Ergili*, cap. Iosai hey, avec march. divers, group. et passagers.

DU 26 juillet:

TREBINSONDE. Bateau à vapeur ottoman, *Fatih-Tipser*, cap. G. Glician, avec march. divers, group. et passagers.

DU 27 juillet:

VARNA. Bateau à vapeur ottoman, *Mediterranei*, cap. G. Lazarevich, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 28 juillet:

TRIESTE. Bateau à vapeur autrichien, *Saint-Louis*, cap. N. Domati, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 29 juillet:

VARNA. Bateau à vapeur ottoman, *Mediator*, cap. Iosai hey, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 30 juillet:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 31 juillet:

GENES. Bateau à vapeur ottoman, *Y. Ferri*, avec march. divers, group. et passagers.

DU 1^{er} aout:

PIRAE. Br. grec, *Pepino*, cap. D. Emilia, charge de march. divers, group. et passagers.

DU 2^{me} aout:

YARNA. Bateau à vapeur ottoman, *Mediator*, cap. Iosai hey, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 3^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 4^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 5^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 6^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 7^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 8^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 9^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 10^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 11^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 12^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 13^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 14^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 15^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 16^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 17^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 18^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 19^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 20^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 21^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 22^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 23^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 24^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 25^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 26^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 27^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 28^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 29^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 30^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 31^{me} aout:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 1^{er} septembre:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 2^{me} septembre:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 3^{me} septembre:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 4^{me} septembre:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 5^{me} septembre:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 6^{me} septembre:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 7^{me} septembre:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 8^{me} septembre:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 9^{me} septembre:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 10^{me} septembre:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 11^{me} septembre:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 12^{me} septembre:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 13^{me} septembre:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 14^{me} septembre:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 15^{me} septembre:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 16^{me} septembre:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 17^{me} septembre:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU 18^{me} septembre:

COBEA. Bateau à vapeur autrichien, *Rosenau*, cap. G. G. Rosenau, avec marchandise divers, group. et passagers.

DU